



La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds est quasi stable en 2019

AVRIL 2021

En 2019, le temps de service des conducteurs de poids lourds, salariés des secteurs du transport routier de marchandises, est de 45 heures et 51 minutes en moyenne par semaine complète et de 8 heures et 56 minutes par jour travaillé. Il est quasi stable (+ 2 minutes) par rapport à 2018 en rythme hebdomadaire. Cette quasi-stabilité résulte d'une progression de 10 minutes pour les conducteurs grands routiers, compensée par une diminution de 5 minutes pour les conducteurs courte distance. Le temps hebdomadaire consacré à la conduite recule de 32 minutes en courte distance et de 8 minutes pour les grands routiers, au profit des temps consacrés aux autres travaux que la conduite. La distance moyenne parcourue quotidiennement par les conducteurs en 2019 s'établit à 295 kilomètres pour les conducteurs courte distance et à 460 kilomètres pour les grands routiers. Plus d'un tiers des grands routiers effectuent au moins 51 heures par semaine.

LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE AUGMENTE DE 10 MINUTES POUR LES GRANDS ROUTIERS ET DIMINUE DE 5 MINUTES POUR LES CONDUCTEURS COURTE DISTANCE EN 2019

En 2019, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs routiers de poids lourds, salariés du transport routier de fret élargi (TRF élargi), s'établit à 45 heures et 51 minutes pour une semaine de cinq jours travaillés et plus. Cette quasi-stabilité par rapport à l'année 2018 (+ 2 minutes) - (tableau 1) est la résultante de deux effets contraires. Le temps de service des conducteurs augmente de 10 minutes pour les grands routiers, à 48 h 16, au niveau de sa moyenne des cinq dernières années, tandis qu'il diminue de 5 minutes, à 44 h 09, pour les conducteurs courte distance. Pour ces derniers, la durée de service hebdomadaire reste néanmoins supérieure de 22 minutes à sa moyenne des cinq dernières années.

Tableau 1 : temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus
Journalier sur l'ensemble des jours travaillés
Niveaux en heures : minutes, évolutions en minutes

	Hebdomadaire					Journalier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018 r	2019	2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018 r	2019
Courte distance	44:09	43:47	- 51	62	- 5	8:38	8:35	- 5	8	- 1
Grand routier	48:16	48:16	- 9	1	10	9:20	9:19	- 1	0	2
Ensemble	45:51	45:40	- 39	40	2	8:56	8:54	- 4	6	0

r : révisé.

Lecture : en 2019, le temps de service hebdomadaire moyen des conducteurs routiers de poids lourds sur courte distance est de 44 heures et 9 minutes. En moyenne sur cinq ans, ce temps est de 43 heures et 47 minutes.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

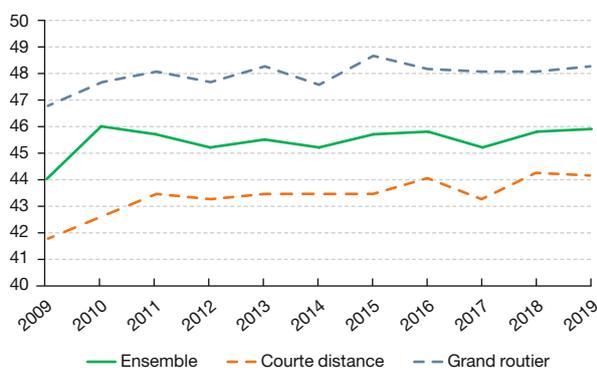
La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds est quasi stable en 2019

En 2019, la durée quotidienne de service des conducteurs de poids lourds, calculée sur l'ensemble des jours travaillés, est de 8 h 56, comme en 2018. Le temps de service quotidien des conducteurs grands routiers s'établit à 9 h 20 (+ 2 minutes). Il est supérieur de 42 minutes à celui des conducteurs sur courte distance (8 h 38). Le temps de service quotidien de ces derniers baisse d'une minute par rapport à 2018.

Depuis dix ans, excepté l'année 2009 suivant la crise financière, le temps de service hebdomadaire oscille entre 45 et 46 heures (*graphique 1*). L'écart de durée de service entre les deux catégories de conducteurs s'est réduit de près d'une heure depuis 2010.

Graphique 1 : temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

Semaines de 5 jours et plus
En heures, minutes



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

PLUS D'UN TIERS DES CONDUCTEURS GRANDS ROUTIERS EFFECTUENT UN SERVICE HEBDOMADAIRE DE 51 HEURES OU PLUS EN 2019

La hausse du temps de service des conducteurs grands routiers en 2019 est principalement due à l'augmentation

de la part de ceux effectuant plus de 48 heures hebdomadaires sur les semaines complètes (58,5 %, soit + 5,7 points en un an) - (*tableau 2*). Plus d'un tiers (35,2 %) a un temps de service hebdomadaire de 51 heures ou davantage. Bien qu'en hausse de 2,8 points en 2019, la part des conducteurs grands routiers réalisant moins de 39 heures hebdomadaires demeure faible (6,3 %).

La répartition de la durée hebdomadaire de service est plus équilibrée parmi les conducteurs sur courte distance mais l'évolution 2019 est analogue à celle observée pour les grands routiers. 20,7 % effectuent moins de 39 h par semaine (+ 2,9 points), tandis que 31,4 % dépassent 48 h (+ 3,0 points).

LE TEMPS DE CONDUITE HEBDOMADAIRE DIMINUE DE 20 MINUTES EN 2019

L'augmentation du temps de service hebdomadaire des conducteurs routiers en 2019 est portée par la hausse de 23 minutes du temps consacré aux travaux autres que la conduite (chargement, déchargement, entretien, opérations administratives...). En revanche, le temps de conduite diminue de 20 minutes par rapport à 2018 (*tableau 3*).

Après une progression de 34 minutes en 2018, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs sur courte distance connaît un recul du même ordre en 2019 (- 32 minutes, à 26 h 27). Parallèlement, le temps consacré aux travaux autres que la conduite progresse nettement pour la seconde année consécutive (+ 31 minutes, soit 17 h 15 hebdomadaires). Les temps d'attente avant accès aux quais de chargement ou déchargement continuent de diminuer (- 3 minutes, soit 27 minutes hebdomadaires). Le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs sur courte distance est 15 minutes au-dessous de sa moyenne des cinq dernières années. Il représente 60 % du temps de service d'un conducteur sur courte distance (*graphique 2*).

Le temps de conduite hebdomadaire des grands routiers connaît une baisse de moindre ampleur en 2019 (- 8 minutes). Il s'établit à 35 heures et 27 minutes, au-dessous de son niveau moyen des cinq dernières années (35 h 36). Après trois ans de baisse, les temps d'attente déclarés progressent légèrement (+ 4 minutes), pour s'établir à 27 minutes hebdomadaires. Les temps consacrés aux

Tableau 2 : répartition des conducteurs de poids lourds selon le temps de service hebdomadaire

Semaines de 5 jours et plus
Répartition en %, évolutions en points

	Courte distance					Grand routier				
	Répartition		Évolution			Répartition		Évolution		
	2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018	2019	2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018	2019
Moins de 39 h	20,7	21,4	4,5	- 6,9	2,9	6,3	5,8	- 0,5	- 2,8	2,8
39 à 42 h 59	17,1	18,9	0,6	1,0	- 3,3	11,5	10,4	- 0,8	- 0,6	2,0
43 à 47 h 59	30,8	30,8	- 1,5	4,5	- 2,6	23,7	27,9	0,4	6,9	- 10,5
48 h et plus	31,4	28,9	- 3,6	1,4	3,0	58,5	55,9	0,9	- 3,5	5,7
48 à 50 h 59	15,6	15,3	- 0,8	1,4	- 0,2	23,3	23,7	3,5	0,6	- 2,5
51 h et plus	15,8	13,6	- 2,8	0,0	3,2	35,2	32,2	- 2,6	- 4,1	8,2
Total	100,0	100,0	-	-	-	100,0	100,0	-	-	-

Lecture : en 2019, 35,2 % des conducteurs grands routiers de poids lourds ont un temps de service hebdomadaire moyen supérieur à 51 heures, soit 8,2 points de plus qu'en 2018.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds est quasi stable en 2019

Tableau 3 : décomposition du temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus
Journalier sur l'ensemble des jours travaillés
Niveaux en heures : minutes, évolutions en minutes

		Hebdomadaire					Journalier				
		Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
		2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018 r	2019	2019	Moyenne 2015-2019	2017	2018 r	2019
Ensemble	Temps de conduite	30:11	30:25	- 28	27	- 20	5:52	5:56	- 2	5	- 7
	Autres travaux*	15:14	14:32	3	18	23	2:59	2:50	1	2	7
	Temps d'attente**	0:27	0:42	- 14	- 5	0	0:06	0:08	- 3	0	0
	Temps de service	45:51	45:40	- 39	40	2	8:56	8:54	- 4	6	0
Courte distance	Temps de conduite	26:27	26:42	- 25	34	- 32	5:10	5:14	- 2	4	- 7
	Autres travaux*	17:15	16:23	- 17	35	31	3:24	3:12	- 1	5	8
	Temps d'attente**	0:27	0:42	- 10	- 6	- 3	0:05	0:08	- 2	- 1	- 1
	Temps de service	44:09	43:47	- 51	62	- 5	8:38	8:35	- 5	8	0
Grand routier	Temps de conduite	35:27	35:36	- 7	5	- 8	6:51	6:52	- 1	1	- 2
	Autres travaux*	12:23	11:59	19	- 2	14	2:23	2:19	4	0	2
	Temps d'attente**	0:27	0:41	- 21	- 3	4	0:07	0:08	- 5	0	2
	Temps de service	48:16	48:16	- 9	1	10	9:20	9:19	- 1	0	2

* entretien, chargement, déchargement, opérations administratives...

** temps d'attente avant d'accéder au quai de chargement ou déchargement (voir définitions).

r : révisé.

Note : en raison des arrondis, le temps de service n'est pas toujours égal à la somme de ses composantes.

Lecture : en 2019, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs grands routiers est de 35 heures et 27 minutes pour des semaines de 5 jours et plus.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

travaux autres que la conduite et l'attente, qui avaient légèrement diminué en 2018, augmentent de près d'un quart d'heure (+ 14 minutes) et atteignent 12 heures et 23 minutes hebdomadaires, soit 24 minutes au-dessus de leur niveau moyen des cinq dernières années. La conduite occupe 73 % du temps de service des conducteurs de poids lourds grands routiers, soit 13 points de plus que pour les conducteurs sur courte distance (graphique 2). Depuis 2014,

la part des travaux autres que la conduite progresse régulièrement chaque année (voir séries longues associées à la publication).

LA DISTANCE PARCOURUE QUOTIDIENNEMENT DIMINUE

En moyenne, les conducteurs routiers de poids lourds du transport routier de fret élargi parcourent 363 kilomètres par jour en 2019, soit six kilomètres de moins que l'année précédente (tableau 4). Le nombre de kilomètres parcourus quotidiennement par les conducteurs grands routiers est quasi stable depuis quatre ans, autour de 460 kilomètres, malgré la légère baisse du temps de conduite. La distance moyenne parcourue chaque jour par les conducteurs sur courte distance diminue de 5 kilomètres en 2019, et s'établit à 295 kilomètres.

Tableau 4 : distance moyenne parcourue en une journée par les conducteurs de poids lourds

Ensemble des jours travaillés
En kilomètres

	Niveau		Évolution			
	2019	Moyenne 2015-2019	2017 r	2018 r	2019	Moyenne 2015-2019
Courte distance	295	296	- 6	10	- 5	1
Grand routier	460	459	0	0	2	- 1
Ensemble	363	365	- 5	9	- 6	- 1

r : révisé.

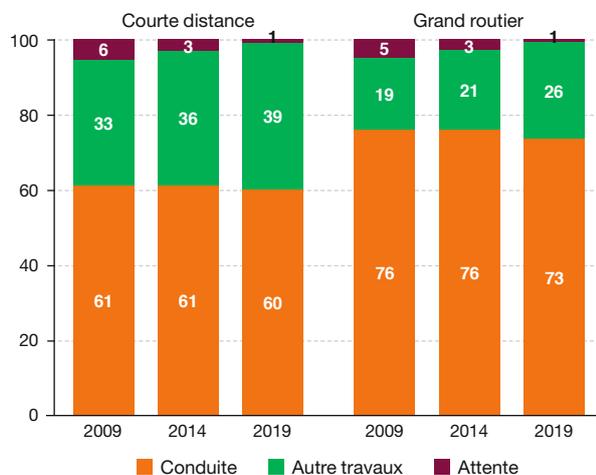
Lecture : en 2019, les conducteurs grands routiers de poids lourds ont parcouru en moyenne 460 kilomètres par jour, soit 2 kilomètres quotidiens de plus qu'en 2018.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Graphique 2 : temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

Semaines de 5 jours et plus
En %



Lecture : en 2019, 73 % du temps de service hebdomadaire des conducteurs grands routiers est consacré à la conduite, soit 3 points de moins qu'en 2014.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

MÉTHODOLOGIE

Sources : enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

L'objectif de l'enquête est de mesurer en continu le temps de service (et ses composantes) des conducteurs de poids lourds du transport routier de marchandises (appelé aussi « transport routier de fret élargi », voir *champ de l'enquête ci-dessous*). La mesure de ce temps de service est réalisée à partir de la lecture des enregistrements « chronotachygraphes », issus d'un dispositif existant sur tous les poids lourds. Ces données sont ensuite redressées à partir du dernier millésime disponible des déclarations annuelles de données sociales - déclarations sociales nominatives (DADS-DSN), afin d'être représentatives de la population des conducteurs de poids lourds salariés. Les résultats portant sur l'année 2018 ont été légèrement révisés à la suite du redressement des données avec les DADS 2017 définitives.

Ces données administratives collectées auprès des entreprises sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Cette enquête recueille des informations sur la durée de service qui se décompose en temps de conduite, autres temps de travail (entretien, chargement et déchargement du camion ou opérations administratives) et temps d'attente, le nombre de jours de travail, de repos compensateurs, ainsi que le nombre de kilomètres parcourus.

Le descriptif détaillé de cette enquête est consultable sur le [site internet du SDES](#).

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête « chronotachygraphes » couvre les conducteurs salariés d'établissements du « transport routier de fret élargi ».

TRF élargi	TRF (49.41)	Transport routier de fret interurbain	49.41A	Champ de l'enquête 2002-2004
		Transport routier de fret de proximité	49.41B	
	Messagerie, fret express	Location de camions avec chauffeurs	49.41C	Extension à partir de 2005
			52.29A	

Calcul du temps de service

Les statistiques sont établies selon deux méthodes :

- temps hebdomadaire : sur la base des semaines calendaires de 5 jours travaillés ou plus, dites « semaines complètes » ;
- temps journalier : sur l'ensemble des jours travaillés sur un mois.

DÉFINITIONS

- Les conducteurs de poids lourds sont classés suivant deux rythmes de travail :
 - Un **conducteur « grand routier »** (ou « longue distance ») fait partie du personnel roulant conduisant un poids lourd et affecté à des services lui faisant obligation de prendre au moins 6 repos journaliers par mois hors du domicile (décret 2000-69 du Journal officiel du 27 janvier 2000) ; on parle aussi de « découchés ».
 - Un **conducteur « courte distance »** est un conducteur de poids lourd n'ayant pas 6 découchés obligatoires par mois.
- Un **poids lourd** est un véhicule de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge ou poids total roulant autorisé (PTAC/PTRA).
- Les « **chronotachygraphes** » sont des dispositifs techniques, numériques ou analogiques (disque papier), qui enregistrent les horaires et le type de travail.
- Le **temps de service (ou durée de service)** est la durée pendant laquelle un conducteur est à la disposition de l'entreprise et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations. Il est mesuré à partir de la lecture des « chronotachygraphes ». Il se décompose en temps de conduite, autres temps de travail (comme l'entretien, le chargement, le déchargement du camion ou les opérations administratives) et temps d'attente.

Serge LAMBREY, SDES

Dépôt légal : avril 2021
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Coordination éditoriale : Amélie Glorieux-Freminet
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction des statistiques des transports

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr